
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

10 novembre 2020

Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie en comité restreint (10 personnes maxi) aura lieu demain 11 novembre au cimetière de St André où une gerbe sera déposée au monument aux morts.

Demandes d'urbanisme

- Modification PC HOEDTS KETTERER Christine, route de chez le Cadet : déplacement d'une porte, pose de fenêtre de toit, création d'un local poubelle. Avis favorable.
- DP LE BAGOUSSE Ronan, MARCOU Joanna, route de Ludran : construction d'un garage et pose de bardage sur la partie existante. Un petit abri temporaire a été édifié en attendant que le garage soit créé. Le pétitionnaire s'engage à le démolir d'ici une année. Avis favorable.
- DP MORANDI Loris, impasse de Piolet : aménagement des combles dans la maison existante et création d'un escalier extérieur. Avis favorable
- DP DETRAZ Laurent, route de Sur Vuan : construction d'un abri. Avis favorable.
- DP DETRAZ Laurent, route de Sur Vuan : pose d'un auvent sur l'entrée de la maison. Avis favorable.
- PC DETRAZ Laurent, route de Sur Vuan : construction d'un hangar. Avis favorable
- PC SAILLET Loïc, route de Chez le Cadet : construction d'une maison individuelle. Avis favorable.

Instruction des demandes d'urbanisme

A ce jour le service gratuit de la DDT qui instruit les dossiers de permis de construire et les déclarations préalables n'est pas satisfaisant. Le conseil décide de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme à un cabinet privé. Une convention sera établie pour une période d'essai de 6 mois moyennant une rémunération de 300 € HT la demie-journée. Quant à l'architecte conseil du CAUE il continue ses consultations le 3è mercredi de chaque mois à St André.

Régie de Gestion des Données 73-74

La version de la cartographie actuelle du cadastre que l'on a en mairie et qui est gérée par la Régie de Gestion des Données de la Savoie et Haute Savoie, a été rafraîchie et va être remplacée par une nouvelle version plus complète avec :

- mise à jour en continu des données.
- possibilité de superposer les réseaux tels que voirie, eau, assainissement, le PLU.

Le SRB propose aux communes adhérentes de faire une commande groupée afin de bénéficier d'une réduction de 20 %. Proposition acceptée.

Cimetière Colombarium

Il reste 2 places de libre dans le colombarium. Il semble nécessaire de démarrer une réflexion sur un projet d'ensemble d'aménagement du cimetière. Il faut répertorier les emplacements abandonnés, prévoir un ossuaire pour les tombes délaissées afin de garder une trace des ancêtres. Dans le cadre de reprise de tombes, la procédure administrative est très précise, des délais sont à respecter. Jean-François et Francis prendront en charge ce projet et associeront d'autres personnes susceptibles d'être intéressées.

Avenant Espaces Naturels Sensibles. Contrat de territoire

En 2017, la communauté de communes des 4 rivières, les communes d'Ayze, Bonneville et St André, ont signé un contrat de territoire Espaces Naturels Sensibles avec le département de la Haute Savoie. Ce contrat a pour objet de définir les engagements respectifs du département de la Haute-Savoie dans la mise en oeuvre d'un programme d'actions au titre des espaces naturels sensibles se développant entre 2017 et 2021 sur le territoire de la CC4R et des 3 communes limitrophes. Les objectifs retenus sont la préservation des espaces naturels remarquables, le maintien des paysages et de la nature ordinaire, la valorisation du patrimoine naturel et culturel. A ce jour il est nécessaire d'établir un bilan afin de réajuster les programmations prévues. Le conseil municipal se prononce favorablement et autorise le maire à signer un avenant au contrat de territoire ENS, à solliciter des subventions auprès du département, approuve les nouvelles estimations dues par la commune de St André pour la mise en oeuvre des nouvelles actions : concilier toutes les activités de loisirs (promenade, recensement faune flore, signalétique) et éviter les conflits d'intérêt entre les randonneurs et les riverains. Un accord de principe est donné pour prolonger de 5 ans ce contrat de territoire, et associer d'autres communes : Marignier, Bogève et Villard.

Demandes subvention

Le foot de la Vallée Verte fait part de difficultés que l'association rencontre pour acquérir du matériel nécessaire à la pratique physique et au développement des jeunes adhérents. Compte tenu de la crise sanitaire actuelle le club souffre de la perte de moyens consécutifs aux difficultés de leurs partenaires. Le président demande un soutien financier afin de pouvoir continuer à accompagner les jeunes et démontrer leur dynamisme. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 500 euros.

L'école du château demande une subvention pour les fournitures scolaires des 9 enfants de St André scolarisés à l'école du château. Demande refusée. Une subvention peut être versée uniquement pour un projet bien spécifique.

Parcelle ZAE

Il reste une parcelle à vendre dans la zone artisanale appartenant à Melle Bellossat. Cette parcelle a été proposée à un promoteur. La commune n'a pas préempté du fait de son prix exorbitant. Il restera à faire les aménagements car ce terrain n'est pas viabilisé.

Site internet

Nous sommes très satisfaits de la mise à jour régulière du site internet faite par Jennyfer, nouvelle conseillère municipale.

Ecole

Le protocole sanitaire s'est renforcé. Le port du masque est obligatoire pour tous les enfants de plus de 6 ans. Il faut à nouveau désinfecter les locaux tous les jours. Les enfants devront toujours manger sur la même table. Pour la prochaine rentrée, 31 enfants devraient être scolarisés à St André.

Référent Préfecture COVID 19

Le Préfet a demandé de recenser les personnes vulnérables domiciliées sur la commune et de nommer un référent COVID 19 qui accompagnera la population concernée en cas de besoin. Marie-Luce accepte cette fonction.